

Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Geschichte und Alterthumskunde =
Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses

Band: 2 (1861-1866)

Heft: 8-4

Artikel: Pierre sculptée à St-Maurice en Valais

Autor: Sharman, J.H.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-544665>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Und nicht blos Goldmünzen, sondern auch die Silbermünzen des Orgetorix, die in dem benachbarten Lande der Aedner und Sequaner in neuester Zeit öfter entdeckt wurden, können möglicher Weise zu Avenches geprägt sein und ich hoffe, dass bei künftigen Ausgrabungen solche auch hier entdeckt werden.

Wir werden in kurzer Zeit eine Abbildung des Münzstempels in einer *Abhandlung über die in der Schweiz aufgefundenen gallischen Münzen* mittheilen und wünschen, dass auch noch der Revers, der eine Biga darstellte, entdeckt werden möge.

H. M.

Pierre sculptée à St-Maurice en Valais.

Le dessin du fragment d'une pierre sculptée, en apparence de la première période Burgonde, qui a été donné dans le No. 1, 1862 (tab. I planche 1) de l'Indicateur, a rappelé à mon souvenir une pierre en calcaire du Jura, qui fait partie du mur servant d'enclos au jardin de l'abbaye de St-Maurice en Valais. Une comparaison de l'esquisse ci-jointe de cette pierre (Tab. IV. b. No. 1.) avec le dessin du fragment déjà mentionné ne laisse aucun doute qu'elles ne soient des variétés du même type.

L'observation faite dans le No. de janvier de l'Indicateur que »ce fragment doit être attribué à l'église de Baumes, construite dans le siècle onzième« peut être correcte, néanmoins comme nous savons que des églises ont existé aussi bien à St-Maurice qu'à Baumes longtemps avant celles qui datent du onzième siècle, il semble qu'il y aurait lieu de rechercher si ces pierres n'appartiendraient pas à une période plus ancienne. A première inspection la pierre de St-Maurice suggère l'idée d'un autel à Bacchus, et comme nous savons que l'église, dans le but de faciliter la conversion des barbares, adopta beaucoup des idées et des coutumes du paganisme, le cep chargé des fruits (type commun du culte de bacchus), ne pourrait-il pas avoir été pris par l'église chrétienne, où il aurait symbolisé soit la Sainte Communion, soit la vérité contenue dans l'expression figurée de Notre Seigneur: »Je suis le cep et vous êtes les sarments« ?

Montreux, 18 mai 1862.

J. H. Sharman.

Antiquités celtiques decouvertes à Evionnaz et à Antagne.

Au printemps passé on a détruit un tumulus celtique en nivellant un champ du nom de Montaoux (Mont-à-houx?) qui est situé à 500 pas au-dessous du village d'Evionnaz et à une lieue de St-Maurice en Valais. Ce tumulus élevé de 5 pieds au-dessus de la surface du sol contenait deux squelettes et plusieurs objets en bronze; entre autres un collier, une épingle et un certain nombre de bracelets, dont deux restent encore entre les mains du Capitaine Rapaz d'Evionnaz. — Ces objets n'ont rien de particulier en eux-mêmes, mais la position du tumulus sur le grand cône de déjection du torrent de St-Barthélémi présente un certain intérêt, car les débris de montagne amenés par ce torrent, au dire des savants parfaitement à même d'émettre une opinion sur ce sujet, doivent avoir détruit et couvert la ville de Taurenunum, dans le 6^{me} siècle de l'ère chrétienne. Mais comme il est généralement admis que l'habitude d'ensevelir les morts *sous un tumulus*, ne fut pratiqué en Suisse qu'antérieurement à l'ère chrétienne, le tumulus de Montaoux pose un problème,